



oos-en-Gohe le

Terre de Transitions

D'hier à demain

Résilience G Tronsition Cilling G politimoine Implication holo Romie Salimenture Nonionion Energie

Biodiversité Genérale de Vie



Avant-propos

Madame, Monsieur,

Le livret que vous avez entre les mains vise à retracer les grandes lignes de la transition de Loos-en-Gohelle. Il en détaille les étapes essentielles, depuis la fermeture des mines jusqu'à aujourd'hui, et clarifie certains aspects de la stratégie municipale de conduite du changement.

Ce livret est le fruit d'un effort collaboratif au sein des équipes municipales. Élus et agents ont pris la plume pour s'engager dans un exercice de synthèse complexe, consistant à condenser plusieurs décennies d'action collective en quelques pages.

Des choix éditoriaux ont été nécessaires, et certaines thématiques n'ont pu être approfondies. Ce livret a pour but d'introduire à l'univers de la transition de Loos-en-Gohelle et, nous l'espérons, de vous inciter à explorer les autres ressources que nous mettons à disposition pour les acteurs engagés dans des transitions similaires.

Destiné à être diffusé au-delà de notre ville, ce livret s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'expérience de Loos-en-

Gohelle : élus, agents de collectivités, représentants de l'État, universitaires, chercheurs, journalistes, entreprises, citoyens et acteurs de la société civile. Il vise à favoriser les échanges, les mises en relation et le partage d'expériences, avec l'ambition d'aider modestement ceux qui, ici et ailleurs, entreprennent des démarches similaires et se posent les mêmes questions.

Ce livret a également une fonction interne importante. En incitant les équipes municipales à s'engager dans un processus de capitalisation, il contribue à l'appropriation des contenus et de l'histoire de la transition par les agents et les élus. Il permet de préserver un patrimoine immatériel collectif et de maintenir vivante la mémoire des événements passés, afin de mieux poursuivre notre trajectoire de transition.

Nous espérons que ce travail nous aidera à progresser dans le changement d'échelle de nos pratiques de transitions écologique, économique, démocratique et sociale, et que parmi nos lecteurs, nous trouverons des partenaires intéressés et sensibles pour nous accompagner dans cette voie.

Vous souhaitant une bonne lecture,



Geoffrey Mathon Maire de Loos-en-Gohelle



Sommaire

Résilience & Transition

p.6

Culture & Patrimoine

p.21

Implication habitante

p.29

Agriculture & Alimentation

Énergie

p.45

p.53

Biodiversité, Aménagement & Cadre de vie

511/

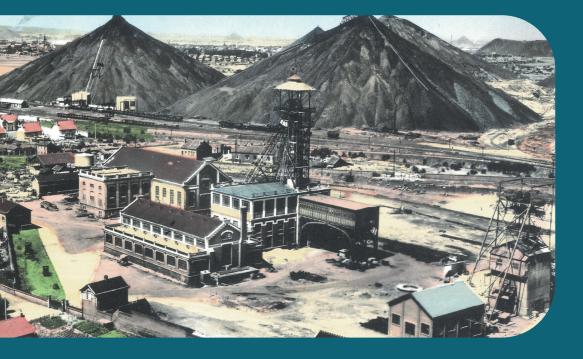
p.37

Loos-en-Gohelle : Terre de Transitions - **Sommaire**





La crise de la fermeture des mines



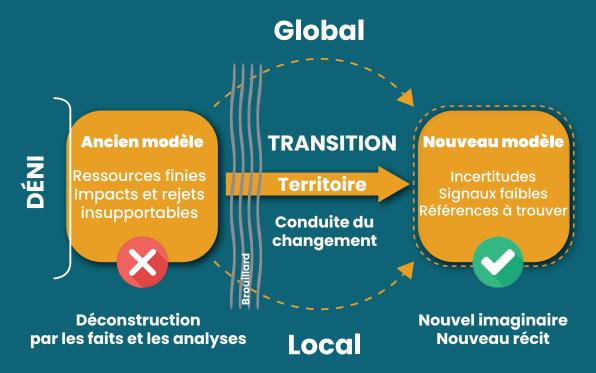
Comme toutes les villes du Bassin minier, Loos-en-Gohelle est durement éprouvée par la fermeture des mines à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Cela constitue non seulement pour la commune une catastrophe économique et sociale, mais également une crise identitaire. En effet, à l'époque où le charbon était la principale source d'énergie du pays et que les mineurs, « premiers ouvriers de France », contribuaient au développement de son économie en accomplissant un métier difficile et dangereux, les habitants du Bassin minier recevaient de la reconnaissance, aussi bien locale que nationale. En outre, le système de la mine était particulièrement paternaliste et encadrant, les sociétés des Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais, qui assuraient l'exploitation du charbon sur le territoire, régissaient tous les aspects de la vie sociale (logement, santé, éducation, loisirs). Non suffisamment préparée ni anticipée (pourquoi croire à la catastrophe?), la fermeture des mines entraîne donc une perte de reconnaissance, de dignité et fait disparaître brutalement les repères donnés par une organisation sociale stricte implantée de longue date dans le territoire. Elle contribue à changer le regard des Loossois sur euxmêmes et à susciter un sentiment de honte, de désœuvrement et de désespoir au sein de la population.

8///

La culture comme ciment social et base de la résilience loossoise

Face à la crise, la municipalité, dirigée à l'époque par Marcel Caron, axe ses efforts sur la prise en charge collective du sentiment de perte de confiance et d'estime de soi, à travers la mise en place d'une **politique culturelle participative** visant à reconnaître et valoriser la mémoire, la culture et les savoir-faire de Loos-en-Gohelle.

Se multiplient alors les initiatives : spectacles participatifs, land-art avec les habitants, ouvrages de recherche amateurs sur l'histoire de la ville, luttes politiques pour la sauvegarde du patrimoine minier (considéré à l'époque comme du déchet industriel)... La culture est envisagée comme un filet de sécurité sociale, comme un moyen de garder du lien entre les gens et de redonner de la confiance dans un contexte d'effondrement de repères sociaux. C'est cette politique culturelle qui pose les bases solides d'une transition en faisant entrevoir – certes pas aux yeux de tous – de nouvelles perspectives de développement.



Une démarche participative de diagnostic social et environnemental

Au cours du dernier mandat de Marcel Caron (1995 – 2001), la mairie intégre progressivement **l'écologie comme une dimension centrale de sa stratégie**. Cela se fait notamment sous l'impulsion de Jean-François Caron, alors conseiller municipal chargé de l'environnement et de l'aménagement. Ses équipes et lui ont porté en particulier deux projets fondateurs de la méthode loossoise de



transition: la révision du Plan d'occupation des sols (POS) 1995-1999, et l'adoption de la « Charte du cadre de vie » en 2001.

La révision du POS constitue une opportunité d'associer les habitants dans leur diversité (commerçants, agriculteurs, parents d'élèves, habitants des cités...) à l'adoption d'un document de planification urbaine, véritable projet de ville, et donc de traiter d'enjeux transversaux liés à l'aménagement : gestion des eaux, des friches industrielles, mobilité, stratégie foncière, énergie, biodiversité...

Issue de ces travaux, la Charte du cadre de vie, adoptée en 2001, pose les bases d'une feuille de route pour la ville et donne un cadre aux politiques de la ville en ébauchant pour la première fois une **stratégie de transition systémique**, **transversale**, **avec une vision cohérente de développement durable** dans les différents champs d'action de la collectivité.

Des effets d'entraînement sur l'économie et la naissance d'un écosystème d'acteurs

La vision d'un développement renouvelé sur des bases plus durables produit des effets d'entraînement sur l'économie de la ville et du territoire limitrophe. Depuis les années 2000, de nouveaux commerces s'installent dans la ville, qui gagne en attractivité, des emplois agricoles sont crées, des initiatives naissent, des centres de compétences sur le développement durable s'établissent dans les locaux réhabilités de la Base 11/19. Cette stratégie produit des résultats qui sortent dans de nombreux domaines des indicateurs habituels de développement d'un territoire. Ce constat, réalisé par des universitaires et des journalistes, laisse à penser qu'un nouveau type d'écosystème local commence à prendre forme.

Le démonstrateur ADEME et le défi du changement d'échelle

Après l'adoption de la Charte du cadre de vie, la ville se lance dans de très nombreuses initiatives et expérimentations. Des projets sont initiés tous azimuts et la municipalité bénéficie de l'accompagnement de nombreux acteurs extérieurs (universitaires, laboratoires de recherche-action, experts...) qui



l'aident à qualifier ses projets, à améliorer ses méthodes et à évaluer les actions menées. Avec l'appui d'expertise extérieure, la commune se professionnalise progressivement sur ce qui fait aujourd'hui ses caractéristiques : coopération au travail, implication citoyenne, approche systémique, mise en récits... C'est ainsi qu'une stratégie de conduite du changement, un « code source », se dessine.



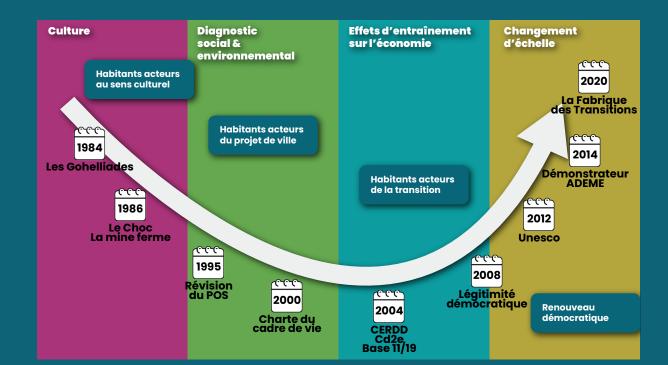
Cette stratégie est conceptualisée et modélisée grâce au travail de Julian Perdrigeat, recruté en 2013 comme « chargé de récit », qui propose une première version du code source de Loos-en-Gohelle. En 2014, cette approche de la transition est évaluée par l'Agence de la transition écologique (ADEME) qui souhaite mieux en connaître la portée et les limites. Suite à cette évaluation,



la ville est labellisée « démonstrateur national de la conduite du changement vers la ville durable » et signe un protocole de partenariat avec l'ADEME. Dans le cadre du démonstrateur, la ville bénéficie de financements de l'ADEME pour mener des expérimentations et innovations qui sont ensuite documentées et diffusées vers tous les acteurs intéressés (Loossois, autres collectivités, services de l'État, médias, chercheurs, associations...). L'enjeu est de favoriser le changement d'échelle.

Dans le cadre du démonstrateur, la ville initie en 2018 un travail pionnier avec 3 autres villes pilotes du développement durable en France : Malaunay (Seine-Maritime), Grande-Synthe (Nord) et le Mené (Bretagne). Accompagnés par l'ADEME, le laboratoire ATEMIS, le cabinet Quadrant

Conseil et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), les 4 villes initient une analyse comparée de leurs approches respectives de la transition, afin d'essayer d'en identifier les invariants – et mettre de côté ce qui relève au contraire du contexte propre à chacun des territoires. Ce travail permet la production de documents fondateurs comme le référentiel des villes pairs, qui recense et détaille ces invariants. Mais surtout, il permet la naissance d'une dynamique collective d'acteurs et de la Fabrique des transitions, qui lui donne corps. Le rôle de la Fabrique est d'agir au service du changement d'échelle au niveau national, animant pour cela une vaste alliance d'acteurs engagés sur les transitions et accompagnant des territoires sur la base d'une méthodologie de conduite du changement née du travail des villes pairs.



La notion de trajectoire

L'approche loossoise consacre une importance particulière à la **notion de trajectoire**, qui est au cœur du débat entre urgence climatique et temps long des processus transformatifs. Le fait que les Loossois développent une vision partagée d'un avenir désirable en s'appuyant sur les leçons du passé et l'histoire particulière du territoire a pris du temps mais a aussi constitué un élan indispensable à la mise en place d'un nouveau modèle de développement. En effet, de ce travail de mémoire permettant d'assumer les valeurs et l'héritage du passé (à Loos-en-Gohelle, les terrils incarnent la dette en carbone) naît la capacité à se projeter collectivement dans le futur (les terrils illustrent dans le même temps la résilience à l'œuvre car ils sont devenus des lieux de vie et de biodiversité).

Cette notion de trajectoire permet de créer du sens, de la lisibilité sur les enjeux futurs. Elle est mobilisée aussi bien pour expliciter les étapes de la transition de la ville (voir schéma ci-dessus) que dans la conduite des projets municipaux.



Explicitation du code source

La méthode loossoise de conduite du changement est un processus qui s'appuie sur 4 piliers stratégiques et des bases fondatrices.

HISTOIRE ET MISE EN TRAJECTOIRE TERRITORIALES

Ce socle est fondé par des valeurs éthiques, culturelles et sociales du territoire, révélées à travers la mise en récits de son histoire et de celle de ses habitants. Associées à un travail mémoriel et à des efforts de mise en trajectoire, tout cela fait apparaître « une vision », un projet commun de développement qui révèle le sens et la contribution de l'action de chacun.

LEADERSHIP ET ORGANISATION COLLECTIVE

Mener des politiques de transition est indissociable d'un leadership politique fort pour mettre au travail les résistances au changement que cela génère inévitablement. Cela suppose une pensée de rupture, de « pas de côté » et une capacité à dessiner une vision, une trajectoire. Ce leadership d'inspiration et de portage doit aussi permettre l'émergence d'une équipe, d'un collectif d'acteurs divers (élus, agents, habitants, opérateurs-socioéconomiques...) qui va s'approprier le projet et le faire vivre, en dehors de la personne incarnant le projet politique. Ce leadership ne peut donc fonctionner que s'il est coopératif, et non pas surplombant et vertical. Il doit se traduire par une pratique du pouvoir plus collaborative et responsabilisante.

Les 4 piliers de la stratégie loossoise de la conduite du changement

Comme les fondations d'une maison, ce travail mémoriel et narratif permet d'asseoir 4 piliers qui sont les principaux leviers d'action dans la conduite du changement:

• L'implication des habitants, des acteurs dans la coproduction de la ville : c'est le concept d'habitant-acteur. Chacun est appelé à contribuer à l'élaboration de l'action publique locale et d'en être responsable. La ville est appelée à être gouvernée comme un « commun » dont la municipalité n'a pas le monopole bien qu'elle joue, comme d'autres, un rôle déterminant.

Loos-en-Gohelle : Terre de Transitions - Résilience & Transition



L'implication citoyenne est aussi envisagée comme un facteur d'émancipation, « d'empowerment », dans une logique d'éducation populaire. Enfin, parce que les neurosciences nous enseignent que l'on change profondément que lorsqu'on est en action, cette implication est aussi un moteur de transition personnelle. Facteur de capacitation et levier de qualification des politiques publiques, l'implication citoyenne est indispensable à la conduite des politiques de transition et est un moyen de renforcer et repenser la représentation, affaiblie par une profonde et durable crise de confiance avec les citoyens.

• Une pensée et une action « systémiques » : il s'agit de développer une vision cohérente de développement durable dans tous les champs d'action municipaux. L'enjeu est que chaque service, chaque commission, mène ses travaux à travers un même prisme : celui d'une ville en transition. Cela suppose donc que les acteurs s'approprient ce projet et soit en capacité de le décliner dans leur propre champ d'activité. Il devient alors nécessaire de questionner le fonctionnement « en silo » (trop cloisonné, pyramidal et hiérarchisé) qui prévaut souvent dans les collectivités pour aller vers la mise en place de nouvelles gouvernances d'action publique (plus transversales, en mode projet et basées sur l'innovation).



Il s'agit de réussir à développer une approche globale et une capacité collective à intégrer des enjeux qui peuvent sembler contradictoires de prime abord. Mais cela peut également générer de nombreuses résistances au changement (insécurité voire nostalgie vis-à-vis d'un modèle plus vertical, plus intelligible et conforme à des habitudes de travail prises depuis longtemps) que l'organisation du travail doit savoir appréhender (management, gouvernance interne, etc).

L'innovation et le mode projet avec « le réel » comme porte d'entrée : la transition supposant souvent d'innover, il est fréquent de se retrouver face à des situations inédites, à la « page blanche ». Flou juridique, agencements inhabituels d'acteurs, organisation administrative à repenser : ces situations supposent de développer des compétences spécifiques et un « mode projet ». Car une vision, aussi désirable soit-elle, doit se confronter à la réalité et à la complexité de la mise en œuvre opérationnelle. De ce constat, la mairie a progressivement tiré la conclusion que la connaissance provient d'abord de l'expérience du réel et donc de l'action. Cette dimension laisse donc une place importante à l'expérimentation, au droit à l'erreur, aux processus collectifs d'apprentissage, aux retours sur expérience et à l'évaluation des mesures proposées.



Enfin, l'étoile et les cailloux blancs : ce dernier pilier propose une vision plus poétique de la conduite du changement, qui revendique une « transition par le rêve, l'étoile », capable de susciter le désir d'agir, de s'engager en proposant un projet collectif auquel chacun peut contribuer et s'identifier. Mais

cela ne suffit pas, car il est également essentiel de baliser le chemin parcouru de réalisations concrètes, de petites victoires qui sont autant de « cailloux blancs » permettant de rendre visibles les résultats obtenus, de reprendre prise face à des enjeux parfois écrasants et d'indiquer la direction à suivre.

CELA PRODUIT DES RÉSULTATS :

Cette « méthode » aboutit à des résultats thématiques qui touchent de nombreux secteurs du développement durable : transition énergétique, système alimentaire, biodiversité. éco-construction, action sociale, développement économique... Mais aussi **résultats systémiques**, des résultats d'ensemble. Elle permet notamment de générer des externalités positives, c'est-à-dire des effets indirects, inattendus et bénéfiques. Ces effets sont multiples (confiance, bien-être, augmentation du pouvoir d'agir, prise de risque collective, plus forte capacité de mobilisation, bénévolat) et constituent un patrimoine collectif



immatériel qui renforce l'action publique. Et des mots des Loossois, cela fait de Loos-en-Gohelle une « ville où l'on se sent bien, qui bouge, où l'on fait les choses ensemble ».



La coopération comme condition de réussite d'une politique de transition

Au fil des années, la ville de Loos-en-Gohelle se rend compte que la charge et les bouleversements de l'organisation du travail induits par son changement d'approche a généré des difficultés importantes : burn-outs, sentiment de fatigue, d'usure... Ces alertes sur la santé et le bien-être au travail ont fait apparaître la question du travail, de la gouvernance interne et du management comme un enjeu à part entière pour une collectivité qui nourrit l'ambition de mener une politique de transition systémique. Avec l'appui du laboratoire de recherche-action ATEMIS, la ville a cherché à développer une approche centrée sur la **coopération** pour y répondre.

La coopération à Loos-en-Gohelle est envisagée comme la capacité à mener son action en prenant en compte les contraintes et les intérêts particuliers des différentes parties prenantes d'un projet ou d'un enjeu. Elle doit permettre aux structures d'intégrer dans leur modèle économique ou administratif les externalités négatives liées à leurs actions. Cette vision de la coopération est restituée dans le référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC), qui a fortement influencé la vision du développement économique de la mairie. L'EFC propose en effet une autre vision de l'économie, en capacité d'intégrer les enjeux écologiques et sociaux et d'appréhender les conséquences sur l'organisation du travail que cela pose.



Concrètement, cela se traduit par des aménagements dans la gouvernance interne permettant d'introduire davantage de **transversalité** (permettant de donner aux acteurs une vision globale du fonctionnement de la collectivité) et d'installer des **espaces de « réflexivité »,** c'est-à-dire des moments

d'évaluations collectives incident donné où chacun peut faire le récit des événements pour en tirer des enseignements et améliorer l'organisation collective. Ces espaces de réflexivité doivent permettre d'échanger sur des enjeux de coopération (ou de mauvaise coopération) interne pour traiter collectivement les différences de visions de l'organisation du travail. Cela suppose aussi de mettre en œuvre un management coopératif, c'est-à-dire un encadrement créateur de sens, basé sur la responsabilisation des acteurs, qui cherche à favoriser l'engagement et la capacité à innover. C'est aussi un encadrement en capacité de remettre en question les stratégies adoptées selon les difficultés qui remontent du réel des situations, s'appuyant pour cela sur les agents et les élus au plus proche du terrain. Cela suppose un déplacement de chacun dans ses postures: l'encadrement doit renoncer à une approche trop descendante, reconnaître la légitimité des agents à questionner et qualifier l'organisation



du travail et savoir créer les espaces de coopération à l'intérieur de la structure. De l'autre côté, il est attendu des agents et élus de terrain de se mettre au service de l'amélioration de celle-ci.





Un activité culturelle et artistique coproduite avec les habitants

Loos-en-Gohelle est marquée profondément par son histoire qu'elle soit minière, agricole ou liée à la grande guerre. Son blason symbolise cela et on y retrouve notamment le Phénix qui renaît de ses cendres.

Début 1986, à la fermeture de l'activité minière, les élus encouragés par Marcel Caron, alors maire de la ville, ont rapidement apprécié l'importance du patrimoine minier et son pouvoir de transformation du territoire et des représentations de ses habitants. Ils en ont fait un vecteur de changement de regard, de redynamisation d'une population peu encline à l'initiative et un étendard de revendication d'une culture hors du commun.

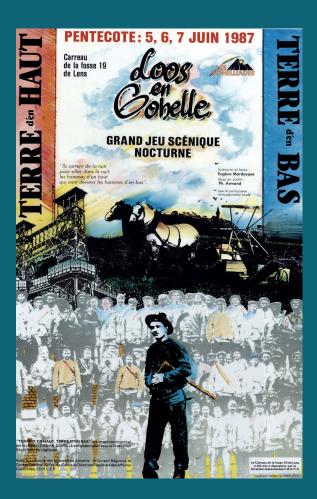
Les terrils deviennent alors le support d'événements populaires. Tantôt transformés en Fuji-Yama grâce au land art, théâtres de manifestations d'enfants, de spectacles et de créations plus décalées les unes que les autres, les terrils ne sont plus vus comme des verrues, comme des « crassiers » mais comme des manifestations du changement qui est en marche.



Le carreau de fosse, également acquis par la ville, devient la « Base 11/19 » à la suite d'intenses luttes politiques contre les Houillères (entreprise publique qui exploitait le charbon) qui souhaitaient raser ces installations. Des activités se développent dans une optique de changement de paradigme. Le site devient un creuset de la vie culturelle avec des festivals, des spectacles de « sons et lumière », du théâtre et des lieux d'expression artistique. Ce développement crée aussi un effet d'entraînement sur l'économie, par la création d'emplois à forte valeur ajoutée, par l'arrivée de structures développant elles-mêmes de l'activité économique et par le changement d'image du territoire.

Par la culture, la municipalité a réussi à créer les conditions d'une mobilisation collective des Loossois, de créer du commun autour du patrimoine dans un

contexte où tout se délitait autour. Il s'agissait d'aider les Loossois à tourner la page de l'époque minière, à en faire le deuil, sans pour autant rompre tout lien avec cette période, dans une forme de catharsis collective. Sans nécessairement le verbaliser en ces termes à l'époque, la dynamique culturelle a permis de prendre appui sur le passé pour créer les conditions d'un processus de résilience du territoire, transformant les cadres de pensée et ouvrant de nouveaux espaces pour l'action. Elle a posé les bases solides d'une transition faisant entrevoir nouvelles perspectives de développement.



La méthode narrative et lien entre culture, patrimoine et transition

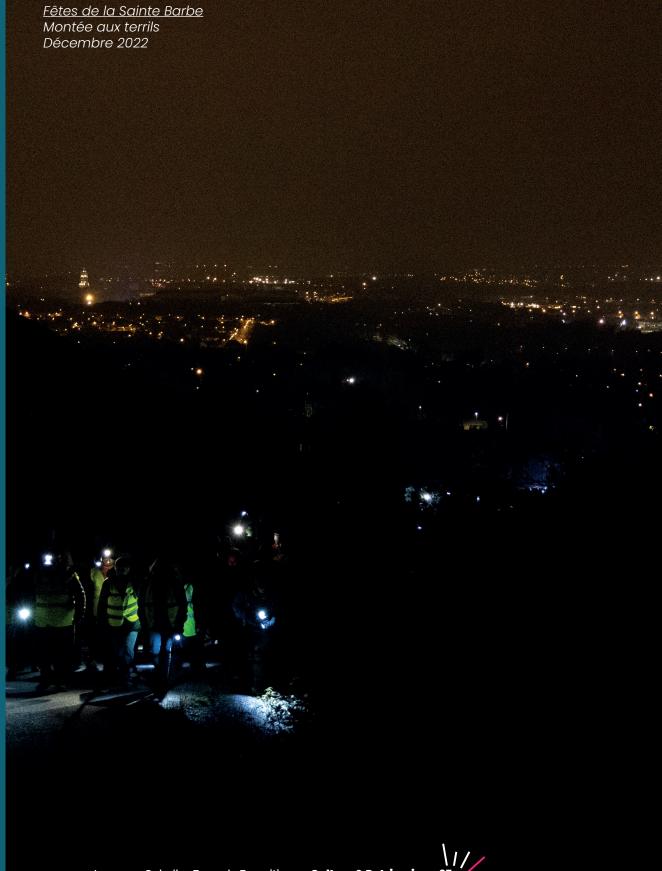
La transition vers un modèle de développement durable ne pourra pas être réussie sans l'engagement de l'ensemble des acteurs, tant les changements à opérer et les impacts sur les modes de vie sont profonds et systémiques. Alors que faire? Le raisonnement rationnel ne suffit pas (nous savons très bien qu'un réchauffement climatique est en cours mais ça ne provoque pas de changement de modèle). Comme l'a montré la crise sanitaire, un choc fondamental peut faire bouger les lignes, mais ne suffit pas non plus à remettre en question le modèle. Il faut donc également activer d'autres leviers touchant au registre des émotions, des imaginaires et du désir.

En effet, Loos-en-Gohelle fait le postulat que la transition n'est pas un enjeu technique mais d'abord un enjeu de changement d'imaginaire, de travail sur les représentations et sur les systèmes de valeur. Et de ce point de vue, la

culture, l'art et le patrimoine jouent un rôle fondamental.

Enfin, un autre postulat de la ville est que les changements d'imaginaire ne peuvent passer que par la construction de nouveaux récits, susceptibles de rendre compte de la transition qui s'opère et de la rendre intelligible et appropriable par tous. Ces récits ne doivent pas émaner que de la ville (au risque de tomber dans des récits monolithiques, de propagande) mais aussi des acteurs engagés du territoire, dans leur diversité et leur subjectivité. L'enjeu est de réussir à produire des récits désirables (car le désir est un formidable moteur de l'engagement), aidant à reprendre prise face aux enjeux parfois écrasants du XXI^{ème} siècle, mais sans tomber dans l'écueil de vouloir gommer les aspérités, les difficultés, au risque de produire des récits lisses et inadaptés au réel.







L'élargissement du Festival des Gohelliades

La reconquête culturelle démarre donc à partir des années 1980, appuyée sur la valorisation du patrimoine culturel de la commune et son histoire, comme évoqué précédemment. En 1984, le festival des « Gohelliades » est créé en s'appuyant sur le principe simple que les habitants ont des talents cachés qui ne demandent qu'à s'exprimer : la musique, le chant, la peinture, la sculpture, l'art de la scène, la photographie, l'écriture et la poésie, les arts manuels...

Les Gohelliades cherchent à revendiquer et assumer l'histoire de la mine et son empreinte culturelle, à contre-courant d'un territoire où la tendance politique consiste plutôt à faire table-rase du passé. Ce festival existe encore aujourd'hui.



Comme pour les précédentes éditions, le spectacle participatif de 2023 est initialement pensé comme une démarche exclusivement basée sur Loos-

en-Gohelle, et le thème choisi est la transition agricole et alimentaire. Néanmoins, ce choix de thème amène à penser qu'il était pertinent de changer d'échelle dans le portage et la construction de ce projet, en lien avec l'agglomération de Lens-Liévin qui porte depuis 2019 un Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Système Alimentaire Territorial Durable (SATD). En effet, élargir la création de ce projet à d'autres communes de l'agglomération engagées sur la thématique permet de décupler les effets obtenus, de renforcer les coopérations communales et de favoriser la création de liens entre les habitants (mais aussi les élus et les agents) de différentes communes.

En 2023, « Vertiges de Labour » est donc devenue un projet commun aux villes de Loos-en-Gohelle et Vimy, autour du thème de l'agriculture et de l'alimentation, priorité politique des deux communes. 80 Loossois et



Vimynois, accompagnés par des artistes du monde professionnel ont mis en lumière, par la chanson et la musique, l'histoire des agriculteurs en partant de témoignages de terrain, et des talents d'habitants engagés.

Ce projet illustre la façon dont la culture vient au service d'une politique de transition alimentaire et d'implication citoyenne. Il est la traduction de l'approche systémique, de cette capacité à croiser les enjeux, souhaitée par la ville. Il est également accompagné d'une démarche de transformation personnelle par la pratique artistique chez les adultes comme chez les enfants, avec notamment l'implication des écoles.

En 2024, dans une explosion de couleurs et de festivités, les 40 ans des Gohelliades ont enflammé la ville, offrant une célébration inoubliable de l'art, de la musique et de la culture sur le thème des éléments : l'air, l'eau, le feu, la terre et... la houille!





La culture : premier espace d'implication des habitants

Lors de la fermeture des mines (et la crise systémique que cela a engendré), la municipalité, dirigée à l'époque par Marcel Caron a axé ses efforts sur la prise en charge collective du sentiment de perte de confiance et d'estime de soi, à travers la mise en place d'une politique culturelle visant à reconnaître et valoriser la mémoire, les valeurs populaires et les savoir-faire de Loos-en-Gohelle.



La culture a été le premier espace d'implication des habitants, qui ont été invités à s'investir dans des spectacles participatifs, des travaux citoyens de

recherche historique, des actions artistiques dans les anciennes infrastructures minières, etc.

L'implication citoyenne s'est ensuite généralisée et systématisée, notamment sous l'impulsion de Jean-François Caron, qui a piloté deux projets fondateurs : la révision du Plan d'occupation des sols (POS) 1995-1999 et l'adoption de la « Charte du cadre de vie ». Ces deux documents charnières partent des besoins, du vécu et de l'expertise d'usage des Loossois, et ont constitué pour la ville l'occasion d'un diagnostic social et environnemental partagé avec les habitants. La charte du cadre de vie constitue encore aujourd'hui un cadre pour les actions de transition, ayant établi une première approche d'une politique municipale de transition systémique, impliquant de façon systématique les habitants à ces enjeux.



Progressivement, il apparaît qu'il n'y a pas de transition écologique possible sans transition démocratique. Car les changements à opérer pour prévenir les bouleversements majeurs qui s'annoncent sont si profonds, remettent tant en question nos modes de vie, qu'ils ne peuvent advenir sans l'implication de tous et s'ils ne sont pas appréhendés comme des communs.



Faire la ville ensemble

À Loos-en-Gohelle, l'implication habitante est envisagée comme une façon de conduire le changement selon des concepts de **responsabilisation**, de renforcement des individus et de reconnaissance de la légitimité de chacun à se prononcer dans le débat politique.

Cette dimension de responsabilisation et de renforcement des individus (aussi appelé « capacitation ») est absolument centrale : les habitants sont associés comme des acteurs de la construction de leur ville et non comme des citoyens spectateurs appelés à sanctionner ou à entériner la politique municipale au moment des élections. Il ne s'agit pas de rassembler les gens pour les écouter afin de remplir des cahiers de doléance, mais bien d'en faire des contributeurs impliqués dans l'élaboration des politiques publiques, apportant une dimension supplémentaire d'engagement dans la pratique de sa citoyenneté. C'est d'autant plus important que le territoire doit composer avec les particularités du passé minier, particulièrement paternaliste et encadrant. Dans les fondamentaux de Loos-en-Gohelle, pour être en résilience et s'adapter aux enjeux du monde d'aujourd'hui, il faut retrouver du pouvoir d'agir, de la confiance en sa capacité à faire, de « l'empowerment ». Faire la ville est une nouvelle forme d'éducation populaire.

Le **dispositif « fifty/fifty »** mis en place par la ville de Loos-en-Gohelle sur le principe « gagnant-gagnant » illustre cette capacité à faire ensemble. Il s'agit d'un outil municipal de co-construction d'action publique qui vise à développer les initiatives des habitants pour réaliser des projets d'intérêt général. Il repose sur 3 principes, l'idée et l'engagement de Loossois pour la réaliser, l'appui de la commune (conseil, appui technique et/ou financier) et une convention qui cadre les choses.

L'implication citoyenne est donc un formidable levier pour mener des politiques de transition, car elle **produit des résultats précieux**: qualification des politiques publiques (plus proches des besoins et des usages des habitants - et donc plus efficaces, durables et appropriées), capacitation des agents/élus/habitants, restauration de la confiance envers la représentation, reconnaissance apportée à la légitimité de chacun de s'engager, création de lien social et d'attachement au territoire... Elle est un moyen efficace pour susciter l'engagement des acteurs, sans lequel la réussite de la conduite du changement est compromise.



« Faites in Loos », ou comment révéler le patrimoine collectif immatériel

La ville a mis en place un événement convivial, participatif, au moment des fêtes de fin d'année appelé « Faltes-in-Loos ».

Lors de cette fête de l'engagement citoyen, des associations et des habitants engagés sont invités à présenter leurs actions dans le cadre d'ateliers et d'animations diverses. En parallèle, des activités ludiques sont prévues, dont beaucoup à l'attention des familles : manège, photobooth, pot du Maire, jeux d'estaminet, stands tenus par les habitants et les associations, avec des décorations de Noël et des buffets. Tout l'enjeu est de réussir à **allier participation et plaisir**, essentiel à l'implication des acteurs.



Faltes-in-Loos, c'est aussi un moment stratégique pour faire le bilan des initiatives habitantes de l'année écoulée et de faire le récit des projets menés

en mettant à l'honneur celles et ceux qui les ont portés. En rassemblant des Loossois engagés, des associations et de nouveaux visiteurs, l'objectif est également de créer du lien, de mettre ces acteurs en relation entre eux, de susciter l'engagement. L'événement a donné aussi un cadre pour mener d'autres expérimentations, comme la tenue d'un stand « fifty/fifty » présentant le dispositif municipal de co-construction de projet ou encore les « Ch'ti TAIDX », première tentative pour structurer une approche de « démocratie narrative ».

La volonté politique était aussi de créer un moment donnant corps, une visibilité aux nombreuses démarches participatives à l'échelle de la commune. Comme l'explique Jean-François Caron : « Il y a un besoin de choses qui cristallisent, de choses totems et de mon point de vue, Faltes-in-Loos est un aboutissement. C'est un aboutissement dans la façon dont il est mis en scène, avec du velours rouge, avec des spots, et dans le fait



qu'il ramasse toute une série de choses. C'est l'ensemble des interventions contribuant aux processus participatifs qui trouvent une visibilité ensemble et deviennent un objet en soi. C'est comme si on créait un objet matériel de toute une série de petites démarches immatérielles : ça matérialise le patrimoine immatériel. Ça s'inaugure, il y a des photos, mais c'est des relations et du travail d'engagement qui sont mis en avant ».





Une action foncière volontariste et une politique d'aménagement stratégique

Comme la majorité des communes minières et industrielles, Loos-en-Gohelle a connu un étalement urbain morcelé et une artificialisation des terres importantes au cours du dernier siècle. Néanmoins, la ville a su maintenir un tissu agricole important, 56 % de sa superficie totale, et éviter son mitage en défendant dès les années 1990, le principe de préservation des terres et de l'activité économique agricole. Pour cela la ville a fait des choix d'aménagement (refus d'implantation de projets de zones commerciales par exemple) et les a inscrits dans ses documents d'urbanisme (POS en 2000 puis PLU en 2013).



À travers une veille foncière active et une politique volontariste, Loos-en-Gohelle a également su saisir des opportunités foncières permettant de mettre en œuvre une politique de développement de l'agriculture biologique sur un territoire agricole majoritairement cultivé sur un modèle intensif de grandes cultures en openfield. En 2011, suite à l'arrêt programmé d'un agriculteur Loossois, la commune signe une convention d'intervention foncière avec la SAFER afin de mettre à disposition des terres en culture biologique. Cette mise à disposition de terres à des producteurs locaux est conditionnée par leur engagement à convertir une surface équivalente de leur propre exploitation en bio. Ce sont 17ha qui sont mis à disposition de 5 agriculteurs dont 4 qui pratiquaient uniquement l'agriculture conventionnelle. La surface agricole utile (SAU) en bio de la commune augmente ainsi de 7 % à 17 % (Agence Bio, 2020) en l'espace d'une dizaine d'années, ce qui représente 121ha cultivés en bio en 2020. Les agriculteurs poursuivant progressivement leur conversion, la part du bio est estimée à 21 % de la SAU en 2023, ce qui a permis d'obtenir en 2024, le label Territoire Bio et Engagé. La stratégie d'aménagement de la commune se traduit également par la multiplication des espaces nourriciers, libres d'accès aux habitants et/ou entretenus par des associations et bénévoles.

Dans le cadre de l'aménagement de la ceinture verte, marquant la limite entre urbanisation et territoire agricole, une ceinture gourmande est créée avec la plantation d'arbres et arbustes fruitiers, autour desquels la cueillette est autorisée et même encouragée.

Ce sont également près de 1,5ha au total de foncier communal qui ont été mis à disposition de 3 associations de jardins et de maraîchage bio dans le cadre de convention « fifty/fifty* ».

Le développement de ces actions et dynamiques est rendu possible par une stratégie d'aménagement de long cours basée sur une maîtrise foncière cohérente et anticipée.



©Terre d'opale



Cultiver la coopération entre acteurs pour une approche systémique des enjeux alimentaires et agricoles

L'intervention de la municipalité sur les questions alimentaires s'opère d'abord sous l'angle de la santé avec l'élaboration de 2000 à 2010 d'un programme d'éducation à l'alimentation allié à l'activité physique, le Plan Santé Nutrition (PSN). Ce programme se traduit en trois phases : équilibre alimentaire de 2000 à 2006 (actions de sensibilisation sur la nutrition des scolaires, des jeunes et des personnes âgées), duo alimentation-activité physique de 2008 à 2009 (Opération Mouv'Eat : ateliers, expositions, conférences...) et objectif bien être global à partir de 2010 avec un accent mis sur la prévention du cancer et de l'obésité.

C'est en 2012, que la politique alimentaire loossoise acquiert un caractère davantage systémique avec le programme VITAL (Ville, Transition et Alimentation Locale). La municipalité fait appel à Dominique Hays, Directeur de l'association les « Anges Gardins » et Président du réseau Cocagne, afin de créer une dynamique visant à « faire société autour de l'enjeu alimentaire dans toutes ses dimensions (agriculture, économie, emploi, santé publique, lien social, environnement...), en soutenant les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs projets ». De ce programme découlent plusieurs actions relevant de la coopération entre différentes parties prenantes de l'écosystème loossois :

- Intéressement des producteurs locaux à l'agriculture biologique
- Développement du mouvement des « Incroyables comestibles »,
- Passage en 100 % bio du foyer multi-accueil,
- Accueil sur la commune de 2 éditions de la Fête de l'Agriculture Paysanne,
- Création de la marque « Terre de Gohelle »,
- Développement du projet d'Archip<mark>el Nourricier par le</mark>s Anges Gardins.

Entre 2020 et 2022, la commune saisit l'opportunité d'une pétition d'une association locale à l'encontre de l'usage des pesticides par les agriculteurs loossois pour engager une **démarche de Dialogue Territorial**, non pas seulement entre agriculteurs et associations environnementales mais entre tous les groupes d'intérêts concernés par la thématique alimentaire (élus, habitants, associations, producteurs, restauration collective, agglomération...).



En faisant appel à une structure médiatrice (Dial-Ter), la commune souhaite favoriser l'interconnaissance entre acteurs ainsi qu'une meilleure compréhension des contraintes, attentes et besoins de chacun. L'objectif de cette démarche n'est pas que tout le monde tombe d'accord (c'est impossible) mais de favoriser la compréhension de ce qui motive les actions des autres. C'est un préalable pour que chacun évolue dans sa posture et puisse coopérer autour des enjeux agricoles et alimentaires, particulièrement complexes et générateurs de tensions. Si les résultats de cette politique, à court terme sont encore de nature immatérielles (interconnaissance, confiance, compréhension), les premières commandes passées entre la restauration du collège ou du foyer de personnes âgées avec des agriculteurs locaux, et ce malgré les complexités administratives, donnent à voir de premiers résultats concrets.

Impliquer, mobiliser

L'implication et la mobilisation des acteurs et des habitants de la commune autour des enjeux alimentaires et agricoles est activée également par la municipalité au travers de différents leviers et moyens :

- Valorisation des initiatives et soutien moral, financier et logistique aux associations qui sensibilisent à l'alimentation durable, des chantiers participatifs ou des actions capacitantes auprès des habitants
- Dispositifs Fifty/Fifty permettant de mettre en œuvre des initiatives d'habitants ou d'acteurs avec l'appui de la commune en partageant les responsabilités, à l'instar de la rénovation des chemins agricoles. Réalisé depuis 2015 annuellement en coopération entre la municipalité (achat de matériaux, ingénierie, organisation des chantiers) et les agriculteurs (prêt de machines, temps de travail), ce fifty/fifty permet un coût de rénovation 4x moins élevé pour la municipalité et un entretien des chemins plus régulier facilitant ainsi les travaux agricoles
- Organisation d'événements conviviaux, culturels ou festifs (Fête paysanne, visites de fermes, « Faites in Loos » Alimentation et Agriculture, projections, spectacles participatifs des Gohelliades autour du monde agricole...)

Changement d'échelle

ces différentes initiatives ont permis de structurer un éco-système loossois autour des questions alimentaires, la dynamique engagée depuis les années 2012 a contribué à la prise en compte des enjeux alimentaires et agricoles à l'échelle de l'agglomération. Ce changement d'échelle s'est d'abord traduit par une politique de valorisation de l'agriculture périurbaine et de structuration d'un réseau alimentaire de proximité sur le territoire communautaire, puis par l'adoption d'un Système Alimentaire Territorial Durable (SATD) par l'agglomération de Lens-Liévin, labellisé Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2019.

Aujourd'hui, Loos-en-Gohelle poursuit sa contribution à la transition alimentaire et agricole du territoire, en agissant sur les leviers à sa disposition tels que le



foncier, la coopération entre acteurs ou encore le changement des habitudes de consommation ou de pratiques. Consciente que la question alimentaire se situe au croisement d'une multiplicité d'acteurs et d'échelles territoriales, la commune alimente et s'intègre activement aux politiques à l'œuvre au sein de l'agglomération de Lens-Liévin, dans le cadre du SATD.





Chaque année, 14 millions d'euros sont dépensés par la ville, les ménages, les commerces et les entreprises de Loos-en-Gohelle pour se chauffer, s'éclairer, se déplacer. C'est deux fois plus que le budget total de fonctionnement de la municipalité et sans

École Ovide Leroy Inauguration des panneaux solaires Janvier 2020

TI BULL

aucune retombée locale.

Comment réagir?

Les premiers cailloux blancs

Dès les années 1990, Loos-en-Gohelle est une terre d'innovation sur les enjeux énergétiques. Ainsi, en 1997, les premiers logements Haute Qualité Environnementale sortent de terre Cité Belgique. Puis se succédent un ensemble de réalisations : production d'eau chaude solaire sur la résidence autonomie en 2008, construction de logements exemplaire dits « Chênelet » en 2010, inauguration de Villavenir en 2009 avec 6 maisons individuelles basse consommation composées de systèmes constructifs différents, pose de panneaux photovoltaïques sur l'église en 2014, etc. Autant de projets menés avec différents partenaires institutionnels, bailleurs et entreprises qui permettent d'ancrer la transition énergétique sur le territoire loossois.



Le budget de la ville ne permettant pas une rénovation globale du patrimoine communal en une seule fois, la municipalité choisit d'inscrire son action dans

la durée et planifie une succession d'opérations sur plusieurs années. Ces opérations progressives produisent des résultats de plus en plus convaincants.

En 2018, la ville est territoire CEE-TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte). Une opportunité unique pour investir massivement dans la rénovation énergétique, mais un challenge à relever pour les équipes : plus d'un million d'euros de travaux à réaliser entre avril et décembre. Ce programme a permis de rénover plusieurs bâtiments municipaux, dont des écoles, ainsi que l'éclairage public. Sur ce dernier, 1100 points lumineux (soit 85 % du parc) sont à présent en LED et disposent d'un pilotage plus intelligent (programmation, variation, détection). En 2025, avec la fin des travaux de modernisation de l'éclairage public (100% LEDs sur tous les points lumineux) et la coupure nocturne de minuit à 05h, la consommation sera d'environ 80 000 kWh/an, contre 800 000 kWh/an en 2016, soit un gain de près de 90%!



L'anticipation de ces actions en faveur de la transition énergétique a permis de limiter l'impact de la hausse du coût de l'énergie début 2023. À titre d'exemple, la facture d'électricité sur les sites inférieurs à -36KVA et sur l'éclairage public n'augmente que de 165 000 € entre 2016 et 2023, <u>au lieu de 410 000 €</u>.



Devenir ville à énergie positive en 2050



En 2013, la venue de Jérémy Rifkin permet de mettre en mouvement les acteurs de l'énergie autour d'une dynamique régionale. Quelques années plus tard, NEGAWATT accompagne la collectivité dans sa vision énergétique 2050, avec la définition d'une stratégie énergétique soutenable et opérationnelle, basée sur les réalisations concrètes précédentes et les forces du territoire.

Entre 2014 et 2017, la co-construction avec élus, agents et partenaires se fédère autour

de l'approche TEPOS (Territoire à Energie Positive) et le triptyque Sobriété (consommer moins), Efficacité (consommer mieux) et Énergie Renouvelable. Réduire au maximum les consommations d'énergie et mobiliser les potentiels locaux d'énergie renouvelable s'affirme comme le cap à poursuivre.

Mais par où commencer ? Pour un jalon intermédiaire à 2025, les priorités sont ainsi fixées :

- Rénover les bâtiments municipaux et améliorer leurs usages pour dépenser moins d'énergie et d'argent, responsabiliser les usagers des écoles et salles municipales et améliorer la qualité de vie.
- Massifier la production d'électricité renouvelable pour devenir autonome en électricité, générer un modèle économique local ouvert à l'implication des citoyens et permettre de dégager des bénéfices financiers.
- Moderniser l'éclairage public et son pilotage pour être plus efficient et économiser l'énergie

Les potentiels de rénovation sont ainsi identifiés, de même que les ressources en production d'énergie renouvelable. Le premier levier mobilisateur identifié : l'énergie solaire.



Une opération systémique : Mine de Soleil



En 2016, lors de la réflexion menée avec NEGAWATT, la ressource photovoltaïque apparaît comme un levier fédérateur pour développer la production d'énergies renouvelables.

Le potentiel de la trentaine de toitures communales est donc analysé, conduisant à la sélection d'une douzaine d'entre elles dans un premier temps. Une seconde analyse des capacités portantes et d'autres diagnostics techniques limitent le périmètre à 8 toitures.

En parallèle, le choix du modèle juridique du dispositif se précise avec le recours à une concession. Celle-ci se veut toutefois innovante avec la création d'une société de projet dont la ville est actionnaire, ainsi que ses partenaires (SEM Energies Hauts-de-France et SUNELIS) et tout citoyen le souhaitant. Ainsi née la société Mine de Soleil, co-construite avec les Loossois depuis l'origine et à chaque étape du projet.

Mine de Soleil, dans sa première phase (2017-2020), c'est 440 MWh issus de la production de 8 toitures publiques permettant de couvrir plus de 90 % de la consommation de l'ensemble des bâtiments communaux, avec un actionnariat majoritairement local et citoyen.

Ce projet incarne l'approche systémique loossoise, car à la croisée de plusieurs enjeux caractéristiques de celle-ci : implication citoyenne, transition énergétique, coopération entre acteurs où chacun est sorti de sa zone de confort, changement d'échelle, développement économique responsable. À noter également que pour chaque enfant loossois né depuis le le janvier 2018, la ville offre une part dans la société Mine de Soleil, soit un montant équivalent de 50 €. Certains foyers ont déjà pu bénéficier de ce dispositif, permettant à leur enfant de rejoindre la grande famille des 128 actionnaires citoyens de

ce projet de production locale d'énergie renouvelable.

Mais un des principaux résultats est la capacitation pour les habitants qui se sont engagés. Certains d'entre, se revendiquant « pas écolos » deviennent ainsi les premiers ambassadeurs du projet et l'incarnent à présent au-delà de Loos-en-Gohelle. Les gens se transforment à travers l'action, deviennent ressource, développent des compétences : voilà tout l'intérêt de l'implication habitante.

La prochaine étape ? Développer Mine de Soleil sur d'autres toitures, publiques et privées, à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, dans une volonté d'essaimage et de massification, telle que souhaitée dès l'origine du projet. Mine de Soleil est d'ailleurs labellisé EURALENS en 2023, après avoir obtenu le label Energies Partagées en 2022.





51



Retour de la nature en ville

Dans le cadre de ses réflexions sur le devenir de la ville à la fin des années 1990 Loos-en-Gohelle engage des études destinées à poser les bases d'un vaste programme favorisant le retour de la biodiversité locale.

Cela s'appuie sur des aménagements importants conduits dans le cadre de la requalification des friches minières, alors omniprésentes sur le territoire suite à la fermeture des mines. Ainsi en 1989, un écrin vert est créé autour des terrils 11/19, via la plantation de 500 000 arbres, qui viennent s'ajouter au développement végétal spontané. La même année, c'est le terril du 15, situé en centre-ville, qui est enherbé. En 1993, le terril du 5, dans le quartier Ouest, bénéficie d'une revégétalisation portée par l'Etablissement Public Foncier Régional.

La ville s'appuie sur des spécialistes tels que des paysagistes mais également sur le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Chaîne des Terrils qui possède une connaissance fine de la dynamique naturelle de ces milieux et est à même de proposer des plans de gestion basés sur des suivis faune/flore précis.



Les partenariats ne s'arrêtent pas là et Loos-en-Gohelle, ayant systématisé l'implication habitante, met également en place des actions avec les agriculteurs, les chasseurs, les



enseignants et leurs élèves, ... C'est une bonne façon de reconquérir également la biodiversité dans la plaine agricole dépossédée de tout arbre. Dès les années 2000, les haies sont replantées le long des champs et, quelques centaines de mètres à la fois, les linéaires s'allongent. L'opération « 2 000 arbres pour l'An 2000 » permet de toucher tout un chacun. L'implication de la population va même jusqu'à lancer des campagnes de suivi comme le suivi des populations d'hirondelles sur la commune, mis en place depuis 2008.

Parallèlement, le service « espaces verts », se forme à la gestion alternative et expérimente des pratiques plus vertueuses : abandon des intrants, utilisation de l'eau de pluie récupérée pour l'arrosage, multiplication des prairies fleuries et naturelles, d'arbustes à baies comestibles (à la place des massifs ornementaux classiques,) etc. Ces changements ne se font pas en un jour : l'évolution des pratiques prend du temps et se heurte à de nombreuses résistances parmi les élus, les services et les habitants. Elles s'expliquent par l'attachement à des habitudes mais aussi par un choc des représentations quant à la « bonne gestion » des espaces verts et au rapport de chacun au « beau ». Encore aujourd'hui, la fauche tardive représente pour beaucoup un manque d'entretien et dégage une impression de désordre. Cet exemple illustre parfaitement l'importance de travailler la conduite du changement en assumant un cap mais en impliquant également les acteurs pour travailler les représentations et les habitudes de travail. Enfin, une nouvelle gestion de l'eau de pluie est engagée dès la fin des années 1990 : favoriser l'infiltration et désimperméabiliser les sols (noues, fossés), récupérer-réutiliser l'eau de pluie via des cuves, pour un total de 96 m³, soit 3 semaines d'autonomie ; ce qui est non négligeable en ces périodes de sécheresse à répétition.

Tout ceci change considérablement le territoire. D'une ex-ville minière devant gérer ses friches, Loos-en-Gohelle devient une ville plus verte, plus naturelle, avec une ceinture verte de plus de 16 km et des terrils (les plus hauts d'Europe) qui offrent un espace d'une centaine d'hectares propice aux promenades et aux sports de nature : marche nordique, trail, VTT, parapente...



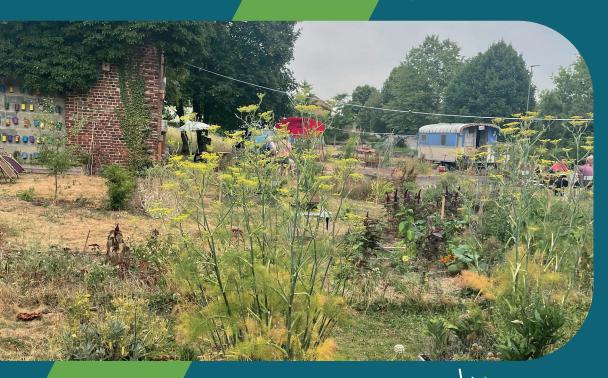
Reconquête des espaces verts et après?

Dans les années 2010 jusqu'à aujourd'hui encore, au croisement de la reconquête des espaces pour la biodiversité, voire de la mobilité douce, Loos-en-Gohelle se saisit de la question de l'alimentation. L'impact sur les espaces et la biodiversité se traduit à 2 niveaux :

Comment des espaces verts et les espaces naturels peuvent également être productifs ? Comment l'évolution des pratiques agricoles permet de faire diminuer l'impact du recours aux produits phytosanitaire ?

La ceinture verte devient alors une ceinture verte gourmande avec la multiplication des plantations de fruitiers partout où c'est possible, y compris dans les espaces verts des écoles. La création de jardins nourriciers tels que celui du Cœur de Loos et du Jardin des Achillées sortent de terre, à l'initiative des habitants et des associations et avec un soutien actif de la commune. Les espaces sont alors pourvoyeurs de nourriture mais ils sont également mieux appropriés par la population.

Tandis que la mutation des pratiques agricoles se met en route avec un recours à des pratiques raisonnées et une production biologique.





Une reconnaissance basée sur les pratiques et la gestion naturelles

Au fil des années, les actions engagées permettent de structurer une méthode associant élus, services et habitants, et se traduisent par des résultats concrets, comme le retour de diverses espèces végétales et animales. Citons pour l'exemple le Faucon pèlerin, le hibou Grand-Duc et les hirondelles de rivages. Mais cela produit aussi d'autres résultats, comme la mise en place de dispositifs et l'obtention de labels qui, au-delà de la notoriété et de l'opportunité de communication sur les actions menées, permettent de conforter la stratégie municipale et de mettre en lumière l'implication des acteurs dans une dynamique de changement.



Parmi quelques dispositifs et labels, citons :

- Le 11/19, totem de la ville et symbole fort de la transition municipale : un ancien siège des mines est reconquis par la nature et participe à la reconnaissance du Bassin minier comme patrimoine mondial de l'Unesco.
- Le label « Villes et Villages Fleuris » avec une première inscription en 2002 et l'attribution progressive de fleurs jusqu'à l'obtention de la troisième en 2019, valorisant la prise en compte des démarches durables de l'aménagement urbain et la place du végétal en ville.



Le témoignage

de reconnaissance TEN, Territoire Engagé pour la Nature, depuis septembre 2022 visant à faire émerger, reconnaître et accompagner l'engagement de la collectivité dans ses projets en faveur de la biodiversité.

La prochaine étape en terme de reconnaissance, sera d'étudier la possibilité d'un processus de « Capitale de la Biodiversité » afin de hausser encore d'un ton l'engagement, la qualité et l'exigence des actions sur ce thème, et de les faire connaître et reconnaître.



Visiter Loos-en-Gohelle

Loos-en-Gohelle, en qualité de ville pilote, est souvent prise en exemple pour sa démarche engagée de longue date dans tous les domaines : environnement et biodiversité, implication habitante, zéro déchet, transition énergétique, logements basse consommation, alimentation soutenable, etc. Cet intérêt est partagé par nombre de personnes qui souhaitent régulièrement découvrir, sur le terrain, la ville et sa démarche écosystémique.

Pour répondre au mieux aux nombreuses demandes, il existe un dispositif multipartenarial de visites. Ce dispositif, que l'on retrouve dans toute la région, est appelé **DD Tour.** Initié et géré par le CERDD, il propose une véritable offre de visites pédagogiques sur les transitions aux universitaires, collectivités, entreprises, médias... Il a pour vocation d'aller à la rencontre sur le terrain, des entreprises, collectivités et associations qui font le développement durable au quotidien. Le DD Tour de Loos-en-Gohelle, est réalisé en lien avec nos partenaires de proximité : le CERDD, l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, le CD2E (Réhafutur, centrale solaire, Bâticité...), le CPIE Chaîne des Terrils (faune et flore des terrils), les Anges Gardins (alimentation durable), Culture Commune (Scène Nationale), ...

Pour aller plus loin, des réflexions sont menées pour développer un outil au service des transitions, du développement économique et du changement d'image d'un territoire, pour faire du bassin minier une destination internationale de **Voyages apprenants**. En effet, dans un contexte de grands bouleversements à l'échelle mondiale (climat, crise du vivant, crises économiques, sanitaires...), le Bassin minier, qui a connu un effondrement local au moment de la fermeture des mines, a une expérience à faire valoir en matière de résilience et de transition.

Pour programmer une visite à Loos-en-Gohelle, vous pouvez contacter le CERDD, afin d'étudier précisément vos attentes :

www.cerdd.org

À noter qu'une participation financière est demandée pour ces visites. En raison des nombreuses demandes merci de vous y prendre le plus tôt possible.





